

Communiqué de presse

Zurich et Thalwil, le 16 septembre 2019

Secondas Zurich et " Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous " recommandent plus de 380 candidat-e-s aux élections nationales de presque tous les partis politiques et cantons pour les élections nationales du 20 octobre 2019 sur la base de leur position concernant les thèmes de naturalisation, de participation politique et de discrimination. Il est clair que la protection contre la discrimination, la participation politique des étrangers et des périodes de résidence plus courtes pour la naturalisation ordinaire auront de meilleures chances dans le nouveau parlement.

En vue de la campagne pour les élections nationales, des organisations de migrant-e-s lancent pour la première fois une enquête nationale sur les questions actuelles de la politique de migration et d'intégration. Tous et toutes les candidat-e-s au Conseil national et au Conseil des Etats ont été invité-e-s à participer à l'enquête par l'intermédiaire des secrétariats cantonaux des partis et de rendre publique leur position quant aux intérêts des 40% de la population suisse issue de l'immigration. Le sondage a été mis à la disposition des secrétariats des partis en trois langues – allemand, français, italien. Des recommandations d'élections ont été produites ces derniers jours basées sur le retour du sondage.

Plus de 380 candidat-e-s de 19 cantons de presque tous les partis politique (AL, EàG, FA, PBD, PDC, PLR, PST, PVL, PES, PEV, PPE, PS, UDF, Pirates) ont répondu positivement à au moins cinq des sept questions du point de vue de la population issue de la migration (voir en bas). Ces personnes reçoivent une recommandation d'élection de Secondas Zurich et " Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous " (voir annexe). Concrètement, 366 candidat-e-s aux Conseil National et 22 candidat-e-s aux Conseil des États seront recommandé-e-s. Au total 466 candidat-e-s ont participé à notre sondage, ce qui représente 10% du total des 4600 personnes qui ont présenté leur candidature.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), environ 40% de la population Suisse est issue de l'immigration. Dans la réalité, cependant, les politicien-ne-s issu-e-s de l'immigration jouent encore un rôle beaucoup trop mineur et sont clairement sous-représenté-e-s dans les parlements – et cela aux trois niveaux politiques.

Dans une démocratie directe avec ses multiples moyens de participation et ses possibilités d'influencer la politique, la participation la plus large possible de tous les groupes de population est une condition importante pour son bon fonctionnement et son succès. Tant le réseau "Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous " que l'association Secondas Zurich s'engagent depuis nombreuses années pour une représentation et une visibilité adéquate des politicien-ne-s issu-e-s de l'immigration.

"Il est nécessaire que des parlementaires autochtones et issues de la migration représentent les intérêts des 40% de la population suisse issue de l'immigration au niveau politique", demandent Isabel Garcia de Secondas Zurich et Rupan Sivaganesan de "Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous". "L'électorat doit être informé des positions politiques des candidat-e-s ! Nous sommes ravis que de nombreux-euse candidat-e-s de presque chaque parti politique aient pris position pour les intérêts de la population suisse issue de l'immigration, contre la discrimination et pour une conception contemporaine de la naturalisation et leur participation politique."

Les socialistes, les Vert-e-s, PEV et l'Alternative répondent plus que les autres

Concernant les réponses reçues, il peut être constaté que les candidat-e-s de du PS des trois régions ont rempli le questionnaire particulièrement fréquemment, les candidat-e-s du parti des Vert-e-s tout particulièrement de la Suisse alémanique et de la Romandie ont participé au sondage en grand nombre. Ce qui est également frappant est le taux de réponse de candidat-e-s de la coalition entre AL/PST/EàG/FA/PC et PEV dans certains cantons. D'autre part, les candidat-e-s des deux partis du conseil fédéral PLR et UDC ont réagi avec réserve à notre sondage. La proportion de participation des candidat-e-s du PDC, PVL et PBD atteint la moyenne. Le fait que les associations " Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous " et Secondas Zurich aient plus de la notoriété dans le camps politique vert-rouge que dans le camps de la politique du centre ou conservatrice joue certainement un rôle en ce qui concerne le taux de réponse de ces partis ainsi que les résultats.

Taux d'approbation importants avec des accents clairs

Au total, les sept questions posées ont permis d'atteindre des taux d'approbation de 70 à 90 %, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la participation supérieure à la moyenne des candidat-e-s du camp rouge et vert au sondage. Néanmoins, une analyse approfondie des réponses aux questions individuelles révèle l'analyse différenciée suivant :

- **La protection contre la discrimination a de bonnes chances** : la protection contre la discrimination abordée au point 7 de l'enquête - une préoccupation classique de la gauche et les Vert-e-s - qui doit également être ancrée dans la loi, est soutenue par plus de 90% des participant-e-s à l'enquête ; cette préoccupation est aujourd'hui incontestée tant dans les partis centraux que dans les milieux civils. Un projet de loi correspondant devrait donc avoir de bonnes chances de succès au cours de la nouvelle législature. Au cours de la législature qui touche à sa fin, une avancée importante dans ce domaine (16,3626 Mo. CAJ-CN. Un plan d'action concret pour la protection contre la discrimination) au Conseil national a manqué de très peu une majorité, à savoir un vote du président.
- **Un loi pour la naturalisation automatique de la 2ème génération d'étranger-e-s n'est pas encore possible** : La situation est différente en ce qui concerne la question de la naturalisation automatique des étranger-e-s de la deuxième génération : Presque exclusivement des candidat-e-s du PS, du PES, de la coalition du parti AL/PST/EàG/FA/PC ainsi que du PVL y sont favorables, bien que le soutien des Vert-e-s libéraux pour cette question soit moins clair. L'approbation diminue ensuite dans les autres partis du centre et avec les candidat-e-s du camp bourgeois-conservateur, la demande échoue finalement presque complètement. Toute tentative de faire avancer cette question ne devrait donc pas non plus être avoir de succès au sein du nouveau Parlement.
- **Véritable espoir de majorités dans la participation politique des étrangers et de périodes de séjour plus courtes pour la naturalisation ordinaire** : L'enquête sur les thèmes de la participation politique des étrangers et des périodes de séjour plus courtes pour la naturalisation ordinaire donne des résultats intéressants. Contrairement à il y a quelques années, ces propositions sont presque entièrement appuyées par les candidats PVL et par la majorité de ceux des autres partis du centre, et l'appui provient également de nombreux candidat-e-s de PLR. Les réponses à notre questionnaire parlent d'elles-mêmes : une cinquantaine de candidat-e-s du PPE, du PDC et du PLR soutiennent les deux propositions - en même temps, la majorité d'entre eux rejettent une

naturalisation automatique de la deuxième génération d'étranger-e-s. Cette évolution s'inscrit dans une tendance générale à une plus grande ouverture en matière de coexistence sociale. Il y a donc des signes clairs que les conditions sont en place pour des solutions largement soutenues dans la participation politique des étranger-e-s ainsi que des périodes de séjour plus courtes et moins de bureaucratie de séjour lorsque le passeport rouge lui-même est délivré - il appartient maintenant aux parlementaires d'utiliser cette position de départ améliorée à partir du 21 octobre 2019 pour des propositions concrètes et majoritairement valables.

Pour une (plus) réelle diversité et représentation au parlement

La diversité frappante des candidat-e-s recommandé-e-s permet d'élire individuellement au Conseil national ou au Conseil des Etats des personnalités qui correspondent à sa propre position politique et qui représentent des positions contemporaines, ouvertes et progressistes dans la politique migratoire et d'intégration. Au total, nous pouvons recommander des candidat-e-s pour 19 cantons pour l'élection au Conseil national - tous sauf AR, AI, GL, NW, OW, SZ et UR - et 13 cantons pour les élections au Conseil des Etats. Il est particulièrement réjouissant qu'autant de candidat-e-s puissent être recommandé-e-s pour 17 cantons - et pour certain-e-s de GR et VS - que l'ensemble de la liste électorale du NR puisse être complétée. Si la communauté migrante, qui peut voter en Suisse, s'engage sérieusement, alors le 20 octobre 2019, avec tous les électeurs qui soutiennent nos revendications, elle aura 187 des 200 sièges du Conseil national choisis : cumuler et panacher pour une (plus) réelle diversité et représentation au Parlement à partir du 21 octobre 2019 - c'est ce que nous demandons à tous les membres, sympathisant-e-s et ami-e-s éligibles !

Pour plus d'informations

Secondas Zurich

Isabel Garcia
Mobile : 079 652 85 19

"Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous"

Ron Halbright
Mobile : 076 490 10 50

Rupan Sivaganesan
Mobile : 079 911 22 22

En tant que plate-forme de discussion non-partisane sur les questions de politique migratoire et d'intégration ainsi qu'en tant que groupe de travail indépendant élaborant des initiatives en matière de politique migratoire et d'intégration, l'association **Secondas Zurich** s'engage depuis 15 ans en faveur des objectifs suivants :

- Politique de naturalisation transparente, équitable, sans arbitraire, y compris en faveur de la naturalisation automatique des deuxième et troisième générations
- Droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers-ères au niveau communal et cantonal pour le moins
- Égalité de traitement, égalité des chances et droit à la participation aux processus démocratiques dans les domaines de l'éducation et de l'emploi pour les étrangers-ères

Voix des migrant-e-s élu-e-s pour toutes et tous est un réseau non-partisan de parlementaires issu-e-s de l'immigration, aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Le but du réseau est de:

- Renforcer la présence des politicien-ne-s issu-e-s de l'immigration dans les débats politiques et dans la sphère publique
- Démontrer la diversité des représentant-e-s politiques issu-e-s de l'immigration et de leurs opinions dans le discours politique

Annexe

Nous avons posé aux candidat-e-s au Conseil national et au Conseil des Etats les questions suivantes:

1. Préconisez-vous l'introduction d'instruments de participation aux processus démocratiques de décision qui soient simples et faciles d'accès et auxquels les étrangers-ères peuvent également recourir (par exemple: initiative pour les étrangers-ères, motion pour les étrangers-ères ou propositions de la population) ?

2. Êtes-vous en faveur d'un amendement de la Loi sur la nationalité suisse: pas de durée minimale de séjour dans les communes et les cantons, pas de naturalisation par décisions de commissions ou d'assemblées communales, naturalisation indépendante du type de permis de l'étranger-ère au moment de la demande, réduction de la durée de séjour en Suisse à 5 ans mais au maximum à 7 ans et recours uniquement à des critères objectifs et standardisés (casier judiciaire vierge, autonomie financière, connaissance appropriée d'une des quatre langues nationales).
3. Préconisez-vous la naturalisation automatique des étrangers-ères de deuxième génération résidant en Suisse ?
4. Qu'avez-vous voté le 12 février 2017 lors de la votation sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers-ères de troisième génération ?
5. Êtes-vous en faveur que les sans-papiers puissent plus facilement régulariser leur statut de séjour et que les différentes procédures cantonales soient uniformisées dans le sens du projet genevois "Opération Papyrus" ?
6. Pensez-vous que votre parti devrait promouvoir les candidatures de personnes issues de l'immigration ?
7. Pourriez-vous signer la déclaration suivante ? : "Je soutiens pleinement l'article 8 de la Constitution fédérale. Au Parlement, je veillerai à ce que l'article 8 soit pleinement respecté et mis en œuvre dans une loi sur l'égalité." (voir <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html>)